

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

08/08/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F04213P0077

### 1. Intitulé du projet

Création d'un giratoire et d'un créneau court de dépassement sur la RD1420 entre Wisches et Russ

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Général du Bas-Rhin

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alain HOUSSEMENNE

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Création d'un créneau de dépassement sur 500 mètres

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

La sécurisation du carrefour entre les RD120 et 804 et des conditions de circulation sur la RD1420 consiste en la création d'un carrefour giratoire accompagné d'un créneau de dépassement court sur une longueur de 600m permettant le dépassement des véhicules lents et limitant les comportements dangereux des usagers.

Le Conseil Général envisage donc de construire un carrefour giratoire pour sécuriser les échanges et de déplacer légèrement ce giratoire vers le sud pour permettre aux poids lourds de s'insérer plus facilement dans la circulation. En effet, la situation du carrefour avec la RD804 est particulièrement dangereuse car il est implanté dans une courbe et au sommet d'une côte. Les vitesses pratiquées sont importantes et la visibilité faible. La RD804 se raccorde sur la RD1420 au nord par une pente d'environ 8% et au sud par une déclivité du même ordre. Cette voie d'accès à Wisches supporte un trafic de poids lourd important.

Pour sa part, le créneau de dépassement de 500 mètres sur la Route Départementale 1420 dans le sens Wisches-Schirmeck reprendra, sur une grande partie du projet, l'axe de la chaussée existante.

## 4.2 Objectifs du projet

Le Conseil Général du Bas-Rhin a choisi d'aménager le carrefour entre les RD1420 et 804. cet aménagement devra répondre à deux objectifs:

- Sécurisation des échanges au droit du carrefour
- Amélioration des conditions de circulation et de sécurité sur la RD1420

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux se réaliseront sous circulation et commenceront par la chaussée sud du projet. Ils comprendront :

- A l'automne précédent les travaux, il sera procédé à l'abattage des arbres situés dans les talus existant de la route
- Au printemps: décapage de la terre végétale
- des terrassements qui se feront en fonction des matériaux rencontrés.
- le déplacement des réseaux
- la pose des canalisations et équipements d'assainissement permettant l'acheminement des eaux pluviales vers le bassin de rétention.
- la pose des différentes couches composant la chaussée, en commençant par le giratoire.
- la réalisation d'un bassin de rétention (terrassement, coulage du béton, remblaiement).
- la pose des équipements de sécurité (signalisation horizontale définitive, signalisation verticale).
- l'engazonnement du talus.

Les travaux devraient durer au total 1 an en jours calendaires. A ce délai, il faut ajouter les intempéries (pluie, neige, gel) fréquentes dans ce secteur et une fermeture probable du chantier entre les mois de novembre et de février pour cause de températures trop basses. Le délai avec intempéries devrait être d'environ 1 an et 6 mois.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic prévu sur la RD1420 après mise en service du giratoire et du créneau de dépassement restera similaire au trafic actuel.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier d'existence (réalisé)
- Étude d'impact (si nécessaire)
- enquête publique (si étude d'impact)
- dossier de "porté à connaissance"
- dérogation espèces protégées

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Enquête publique ou de déclaration de projet, dossier de demande de dérogation, dossier de "porter à connaissance"

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du créneau de dépassement créé	500 mètres
Largeur du créneau de dépassement créé	2+1 voies = 12m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___    Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	<b>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</b>
	Point de départ :                      Long. <u>7</u> ° <u>16</u> ' <u>41.9</u> " E    Lat. <u>48</u> ° <u>30</u> ' <u>17.7</u> " N
	Point d'arrivée :                        Long. <u>7</u> ° <u>16</u> ' <u>10.1</u> " E    Lat. <u>48</u> ° <u>30</u> ' <u>05.8</u> " N
	Communes traversées :
	Russ

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?      Oui       Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?      Oui       Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?     

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?      Oui       Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : voirie routière pour l'ouvrage existant et prairies permanentes (36 ares) pour les emprises supplémentaires

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols de RUSS, approuvé le XX (à compléter)  
Règlement applicable à la zone du projet : zone XX (à compléter)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Délimitée dans le cadre du projet
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2 sites Natura 2000 à 5 km (Crêtes du Donon-Schneeberg, partie bas-rhinoise et Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann) correspondant à de grands ensembles en milieu forestier, contexte différent de celui du projet situé dans le fond de vallon de la
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de remblais seront issues soit de gravières existante, soit, de manière préférentielle, de centres de recyclages ou d'autres chantiers. La quantité de matériaux nécessaire est évaluée à 15 000m <sup>3</sup>
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts sur de faibles surfaces après mesures d'atténuation : - moyen pour les habitats : impact sur 0,08 ha de mégaphorbiaie, soit 7,8 % des mégaphorbiaies cartographiées sur site ; impact sur 0,09 ha de pelouse, soit 25 % de ce type d'habitat cartographié sur site. - insectes : impact fort sur 0,08 ha de l'habitat du Cuivré des marais, soit 13 % des habitats de vie de l'espèce sur l'aire d'étude ; impact faible sur 20 m <sup>2</sup> de l'habitat des Azuré des paluds et de la Sanguisorbe, soit sur 0,04 % des habitats de vie de ces espèces
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact sur une faible surface de zones humides (1337 m <sup>2</sup> ), soit 3 % des zones humides de l'aire d'étude

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible consommation d'espaces naturels : 0,38 ha d'habitats naturels sont impactés dont 0,14 ha de boisement pionnier à Bouleaux et Trembles envahi par le Robinier faux-acacia
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source de bruit lors de la phase de travaux, en phase exploitation le projet n'entraînant pas d'augmentation de trafic, la quantité de bruit sera égale à celle actuelle Le projet est situé en dehors de toute zone urbanisée
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibration lors de la phase de travaux, Source de bruit en cour de travaux, en phase exploitation le projet n'entraînant pas d'augmentation de trafic, la quantité de bruit sera égale à celle actuelle Le projet est situé en dehors de toute zone urbanisée Le projet est situé en dehors de toute zone urbanisée	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase de travaux des émission de poussières dans l'atmosphère seront possible. Toutefois , celles ci seront limité dans le temps.</p> <p>En phase exploitation, le projet n'augmentant pas le trafic les rejets seront identique à ceux actuels</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre une légère augmentation des surfaces imperméabilisées. Toutes les eaux de ruissellement de la plate-forme routière, seront traitées via un bassin de rétention avant rejet dans le milieu naturel.</p> <p>Le débit de rejet sera contrôlé et fera l'objet d'un accord des service de la police de l'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Légère perte de surface de prairie pour un agriculteur</p>

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

## 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet entraîne :

- Une modification peu importante de l'emprise de la route, celle-ci s'inscrivant dans des infrastructures déjà existantes ;
- La création de nouveaux aménagements (un rond-point, un créneau de dépassement, un bassin de rétention), entraînant un léger élargissement de l'emprise générale de l'axe routier.

Initialement prévu à 2x2 voies sur un tronçon de 2 km, le projet initial a été modifié en deux secteurs afin de supprimer et/ou réduire les impacts sur des sites sensibles pour un grand nombre de groupes biologiques et en particulier les insectes.

Plusieurs mesures d'évitement et de réduction seront mises en place dans le cadre de ce projet afin de réduire les impacts sur les espèces protégées : modification du tracé du projet, réduction en longueur et en largeur du projet, ajustement de la période de travaux lourds (période hivernale), bassin de rétention couvert et enterré non accessible, création de zones de repos de substitution pour les reptiles, délimitation des secteurs sensibles pendant la phase chantier, suivi de chantier par un écologue.

Les principaux bénéfices attendus du projet sont :

- la sécurisation des échanges au droit du carrefour,
- la sécurisation de la RD1420 par une réduction des vitesses de circulation par la construction du carrefour giratoire,
- la limitation des comportements dangereux non adaptés des usagers par la création d'un créneau court de dépassement permettant le dépassement des véhicules lents (poids lourds en toute sécurité),
- la diminution de l'impact de l'actuelle RD1420 (assainissement diffus) par la collecte des eaux de ruissellement de la plateforme routière dans un réseau d'assainissement,
- la protection des espèces protégées (notamment les azurés des paluds, de la sanguisorbe, cuivré des marais)

Au vu des enjeux environnementaux identifiés et des incidences du projet sur les milieux naturels, le cadre de vie ou la santé, et des bénéfices attendus, la réalisation d'une étude d'impact ne paraît pas nécessaire.

